

Factsheet e-banking

E-banking : qu'est-ce que c'est ?

Combien d'argent ai-je sur mon compte ? L'argent que papy et mamie ont voulu transférer pour mon anniversaire est-il arrivé ? J'ai commandé une nouvelle console de jeu, puis-je aussi la payer de chez moi par Internet ? Nous pouvons répondre à toutes ces questions grâce à l'e-banking. E-Banking est l'abréviation de "opérations bancaires électroniques". Cela signifie que je peux me connecter à ma banque via Internet. Souvent, l'e-banking est aussi appelé banque en ligne. Ma banque me propose un site web sur lequel je peux me connecter avec mon nom d'utilisateur et mon mot de passe. Une fois que je me suis connecté sur le site, je peux voir combien d'argent j'ai sur mon compte. Je peux donc voir si le cadeau d'argent de papy et mamie est déjà arrivé. Mais je peux aussi transférer de l'argent directement de mon compte à quelqu'un. Ainsi, je peux aussi payer ma facture pour la nouvelle console de jeu via l'e-banking.

Quels sont les avantages de l'e-banking ?

Je peux me connecter à la banque via Internet. Je n'ai donc plus besoin de me rendre au guichet de la banque pour vérifier le solde de mon compte ou effectuer un virement. Avant, grand-mère et grand-père devaient toujours se rendre au guichet de la banque ou de la poste. Aujourd'hui, je peux faire tout cela confortablement depuis chez moi, via Internet. Je ne dois pas attendre au guichet de la banque ou de la poste et je peux accéder à mon compte à tout moment et de n'importe où. L'e-banking présente donc de nombreux avantages. Mais comme nous le verrons dans la section "Quels sont les risques et comment puis-je me protéger ?", l'e-banking comporte également un risque important.

Combien de personnes utilisent l'e-banking (source : OFS 2023, SPM 2024) ?¹

L'e-banking est très répandu en Suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, plus de 80% des Suisses et des Suissesses utilisent l'e-banking. 80% signifie que sur 100 personnes, plus de 80 utilisent l'e-banking. C'est une proportion très importante. L'Office fédéral de la statistique compare également le nombre de personnes qui utilisent l'e-banking dans d'autres pays européens. Le tableau ci-dessous montre les résultats. En Allemagne, par exemple, seulement environ 50% des personnes (soit 50 personnes sur 100) utilisent l'e-banking. C'est dans les pays d'Europe du Nord que l'e-banking est le plus utilisé. En Norvège, 95% des personnes (donc 95 sur 100) utilisent l'e-banking.

Pays	Pourcentage de personnes âgées de 16 à 74 ans utilisant l'e-banking
Norvège	95%
Islande	93%
Danemark	92%
Finlande	91%

¹ Office fédéral de la statistique 2023 : E-commerce et e-banking, Université de Saint-Gall & ZHAW, Swiss Payment Monitor 2024

Pays-Bas	90%
Suisse	82%
Suède	81%
Belgique	75%
France	70%
Portugal	55%
Allemagne	49%
Italie	48%

Mais bien sûr, nous n'utilisons pas que l'e-banking pour payer. Lorsque nous faisons des achats en ville, nous continuons à payer en espèces ou avec notre carte bancaire (voir la fiche d'information sur les moyens de paiement).

Le Swiss Payment Monitor est un groupe de personnes qui pose régulièrement la question "Comment la Suisse paie-t-elle ? Pour ce faire, plus de 1600 personnes sont interrogées. Le résultat est que l'on continue à payer plus souvent avec la carte bancaire qu'avec l'e-banking.

Quels sont les risques et comment puis-je me protéger (source : BACS 2024) ?²

L'Office fédéral de la cybersécurité (OFCOM) recommande de faire particulièrement attention aux 5 points suivants lors de l'utilisation de l'e-banking

- Appareils sûrs : l'e-banking ne devrait être utilisé qu'à partir d'un appareil sûr connu et , c'est-à-dire des appareils dotés d'une protection antivirus actuelle.
- Une connexion sécurisée : Lors de l'utilisation de l'e-banking, il ne faut pas cliquer sur les liens. L'adresse Internet doit être tapée directement dans le navigateur. Une connexion sécurisée se reconnaît au symbole du cadenas et la ligne d'adresse commence par "https://". Ne se connecter à l'e-banking que depuis son domicile, mais pas sur des ordinateurs accessibles au public, par exemple dans des cybercafés, des hôtels, etc.
- Faire attention aux irrégularités, comme les messages d'erreur ou les interruptions du système pendant la session d'e-banking. Dans ce cas, déconnectez-vous et mettez fin à la connexion. Si un message d'erreur ou un comportement du système vous laisse perplexe, contactez la hotline de l'institut financier .
- Garder les données d'accès privées : La banque ne demande jamais le mot de passe. Ne le dis en aucun cas au téléphone ou par e-mail.
- La même règle s'applique aux appareils mobiles : ne pas lancer l'e-banking depuis des réseaux publics.

² Office fédéral de la cybersécurité 2024 : e-banking sécurisé

Pour en savoir plus : E-banking, mais en toute sécurité ! <https://www.ebas.ch/>